

## ESSAI HISTORIQUE SUR LES TRADUCTIONS LITURGIQUES

L'HISTOIRE des traductions liturgiques, spécialement de celles qui ont été pratiquées dans l'Eglise antique, comporte des leçons toujours actuelles, tant par leurs réussites que par leurs insuffisances et leurs échecs, et il n'est pas inutile de la retracer sommairement, au moment même où, partout dans le monde, s'accomplit un nouveau et immense travail de traduction provoqué par les décisions liturgiques du II<sup>e</sup> Concile du Vatican<sup>1</sup>.

Les traductions liturgiques constituent un fait historique d'une ampleur considérable. Tandis, en effet, que les religions païennes attachaient peu d'importance à l'intelligence des paroles rituelles qui, parfois, accompagnaient les actes de leur culte — Quintilien, par exemple, avouait ne pas comprendre certaines formules, usitées de son temps, que l'on répétait fidèlement en un latin archaïque<sup>2</sup>, — la religion de Jésus-Christ commandait au contraire d'adorer « en esprit et en vérité » et de prêcher à toute créature la Bonne Nouvelle sortie de la bouche même de Dieu.

Cependant, ce ne sont pas les chrétiens qui inaugurèrent l'œuvre de traduction des textes liturgiques : ils avaient été précédés par les Juifs qui, au moins deux siècles avant la venue du Christ et sans doute beaucoup plus tôt encore, osèrent entreprendre des versions de la Sainte Ecriture en araméen et en grec.

1. Nous avons déjà abordé sommairement cette question dans *La Maison-Dieu* 53, 1958, pp. 34-47; dans la bibliographie que nous donnions alors, un oubli regrettable nous a fait omettre l'indication de l'article de J.-M. HANSENS, *Lingua liturgica*, paru dans *Enciclopedia cattolica*, t. 7, 1951, col. 1377-1382. Nous signalerons, au fur et à mesure de la présente étude, les ouvrages fondamentaux concernant chaque époque ou région.

2. QUINTILIEN, I, 6, 40; cf. HORACE, *Epitres*, II, 1, 86-89.

## INTRODUCTION :

### PRÉHISTOIRE DES TRADUCTIONS LITURGIQUES

#### 1. Traductions usitées par les Juifs dans leur liturgie.

Lorsque les Juifs revinrent d'exil, ils ne parlaient plus l'hébreu, mais l'araméen, langue sémitique comme l'hébreu, mais appartenant à un groupe linguistique différent. Ils continuèrent de réciter les prières en hébreu, surtout les prières du rituel pascal, bien qu'ils aient de la difficulté à les comprendre. Dans les synagogues de Palestine, au cours des réunions du samedi, c'est également dans le texte hébreu que se lisaient la Loi et les Prophètes. Mais on en donnait aussitôt, verset par verset, ou groupe de versets par groupe de versets, une traduction araméenne qui, à l'origine, était improvisée par un interprète, et qui par la suite fut rédigée par écrit : c'est là l'origine des *Targums*, qui sont des traductions de la Sainte Ecriture en langue araméenne à l'usage des synagogues de Palestine. Naguère, les spécialistes estimaient que ces versions avaient été composées tardivement; aujourd'hui, au contraire, on tient pour certain qu'il en a existé longtemps avant le Christ, d'autant qu'on a découvert des manuscrits de Targums dans les grottes de Qumran. Un bon nombre de textes bibliques cités par le Nouveau Testament comporte des variantes qui ne peuvent s'expliquer que par l'utilisation des targums : ceux-ci en effet traduisaient l'original hébreu avec pas mal de liberté; on en trouvera des exemples, ainsi que les indications bibliographiques les plus récentes, dans l'excellente brochure du P. Roger Le Déaut publiée en 1965<sup>3</sup>.

Le judaïsme postexilien n'était pas confiné dans les limites de la Palestine : de nombreux fidèles étaient dispersés au milieu des Gentils, principalement en Egypte où non seulement on parlait une langue très différente, dans ses structures et son génie, des langues sémitiques — le grec, appartenant au groupe indo-européen — mais où régnait une

3. R. LE DÉAUT, *Liturgie juive et Nouveau Testament*, Rome, Institut Biblique, 1965.

culture, des mœurs, une philosophie profondément étrangères à celles du peuple de Dieu.

Or, les Juifs d'Alexandrie n'hésitèrent pas à traduire en grec la Sainte Ecriture. Plusieurs versions virent successivement le jour, diverses d'origine et de méthode; parmi elles, la plus célèbre, celle qui aura la destinée la plus vaste, porte le nom de *Septante*. Non qu'il faille admettre la légende des soixante-dix traducteurs, mais il est prouvé aujourd'hui que c'est l'assemblage selon les différents livres de la Bible de parties provenant de traductions fort dissemblables. Ainsi, au long d'une période difficile à dater exactement, s'est produit un événement de la plus haute portée historique : « c'est dans les milieux de la *diaspora* hellénistique que la Bible, sortie de la patrie qui l'avait vu naître et grandir, affronte pour la première fois la rencontre avec des hommes qu'elle n'avait plus été seule à éduquer et à former. Elle inaugurerait ainsi, à travers la géographie et l'histoire, cet immense voyage qui n'est point encore terminé, et qui la conduit au-devant des croyants de toute race et de toute langue<sup>4</sup>. »

C'était pourtant là tâche ardue, que de trouver dans la langue grecque des vocables qui correspondraient aux termes hébreux chargés de toute une histoire biblique, comme la Gloire, la Nuée, l'Esprit, etc.; encore plus difficile était la nécessité d'adapter le style et les façons de parler des auteurs sémitiques au génie grec. Les traducteurs y parvinrent grâce à cette familiarité profonde avec les Ecritures que leur avait donnée l'usage liturgique et la méditation. Certes la version des Septante n'est pas parfaite en tous points; elle revêt cependant à nos yeux une importance exceptionnelle du fait qu'elle nous apporte le témoignage des progrès accomplis par le peuple de Dieu dans l'intelligence des Ecritures et l'attente du Messie, du fait aussi qu'elle a été utilisée et citée très souvent (mais pas exclusivement) par les auteurs du Nouveau Testament, du fait enfin qu'elle a été le texte officiel de la Bible pour la plupart des Eglises chrétiennes des premiers siècles.

4. J. COSTE, *La première expérience de traduction biblique*, dans *La Maison-Dieu* 53, 1958, p. 87. Tout l'article, pp. 56-88, est à lire : il donne un état assez récent et la bibliographie des études sur la Septante. Depuis 1958, cependant, de nombreuses monographies ont paru : voir en particulier *Revue des sciences philosophiques et théologiques* 49, 1965, pp. 210-229.

## 2. Les traductions dans l'Eglise primitive.

Le peuple de Dieu du Nouveau Testament devait dès ses origines ressentir plus vivement que les Juifs la nécessité des traductions, puisqu'il leur fallait annoncer l'Évangile non plus à la seule maison d'Israël, mais « à toute créature », « à toutes les nations » (*Mc* 16, 15; *Mt.* 28, 19). L'Eglise du Christ était destinée à rassembler les hommes « de toute race, langue, peuple et nation » (*Apoc.* 5, 9-10) : c'est pourquoi le jour de la Pentecôte, la première manifestation de l'Eglise a ceci de caractéristique que des hommes « de toutes les nations qui sont sous le ciel » entendent les Apôtres dire dans leurs diverses langues les merveilles de Dieu (*Act.* 2, 5-11)<sup>5</sup>. Ainsi donc la traduction de la Parole de Dieu, qu'elle soit l'effet d'un miracle ou du travail des hommes, apparaît comme une des tâches essentielles des hérauts de l'Évangile.

Aux tout premiers jours de sa fondation, l'Eglise de Jérusalem est composée exclusivement de Juifs; il ne semble pas qu'elle ait eu des fidèles de langue latine — celle-ci était seulement la langue des soldats romains —, mais il y avait deux groupes distincts : les chrétiens de langue araméenne et ceux de langue grecque, qui avaient d'ailleurs de la difficulté à vivre ensemble, comme en témoignent les Actes, 6, 1. Habitué qu'ils étaient à des synagogues distinctes selon leur langue, ils devaient désormais se réunir en commun et former une unique communauté, mais nous manquons de détails sur la façon dont l'assemblée liturgique résolvait le problème de la langue. De toute façon, ils pouvaient lire l'Ancien Testament aussi bien en grec avec la Septante qu'en araméen avec les Targums. Les exégètes conviennent que l'Évangile selon saint Matthieu a été écrit dans l'une et l'autre langue, et il est inutile pour notre sujet de se demander dans laquelle des deux était la rédaction originale. Y eut-il des traductions araméennes d'autres livres du Nouveau Testament, nous ne pouvons le dire, puisque aucun monument n'en est parvenu jusqu'à nous, du moins pour ce qui est de versions de l'époque apostolique, car nous rencontrerons bien par la suite des

5. L'importance de ce texte, l'antithèse qu'il constitue avec Gen. 11 (Babel) sont fréquemment soulignées par les Pères : voir le dossier publié par J. TRAVERS, *Le mystère des langues dans l'Eglise*, *La Maison-Dieu* 11, 1947, pp. 15-38.

traductions araméennes, mais confectionnées à une époque plus tardive. D'ailleurs il semble qu'au temps de Notre Seigneur un bon nombre des Juifs de Jérusalem comprenaient le grec, même s'ils ne le parlaient pas; et c'est un fait que la plupart des écrits du Nouveau Testament ont été composés en grec.

Il n'a pas fallu longtemps pour que l'Évangile se répandît hors de la Palestine : Antioche, d'abord, puis l'Asie, la Cappadoce, la Grèce, Rome enfin reçoivent la prédication des Apôtres et voient s'organiser des communautés chrétiennes comme nous le vérifions par les Epîtres de saint Paul, les Actes et l'Apocalypse. C'est dans les grandes agglomérations urbaines que se trouvent ces communautés, groupant par conséquent des gens parlant grec ou du moins le comprenant : ainsi les Eglises primitives ont utilisé pour la lecture des Ecritures, la prédication, les lettres et sans doute aussi la prière, la seule langue grecque qui était la langue vulgaire de tout l'Empire romain. Selon la juste formule de Gustave Bardy : « Le christianisme, dès qu'il est sorti des langes, est entièrement grec<sup>6</sup>. »

## I

### LES TRADUCTIONS DU II<sup>e</sup> SIÈCLE AU MILIEU DU VII<sup>e</sup>

Après le temps de la toute première évangélisation, pour lequel l'histoire de la liturgie manque de documentation, la période qui va du II<sup>e</sup> au milieu du VII<sup>e</sup> siècle est celle où se constituent et se différencient les usages liturgiques des diverses Eglises; les formulaires de prière, d'abord improvisés, sont progressivement confiés à l'écriture, cela dès

6. G. BARDY, *La question des langues dans l'Eglise ancienne*, Paris, Beauchesne, 1948, p. 10; cet ouvrage est fondamental pour le sujet que nous traitons, bien qu'il faille le compléter en plusieurs points par des travaux plus récents. L'auteur avait l'intention d'écrire un second volume, mais il est mort sans réaliser ce projet, et n'a laissé aucune note permettant de s'en faire une idée.

le III<sup>e</sup> siècle, et font bientôt l'objet d'un échange incessant entre les Eglises.

Durant cette même période, l'Évangile se répand non seulement dans tout l'Empire romain, mais même hors des frontières de l'Empire, ce qui provoque une intense activité de traduction. Mais les choses se sont passées de façon très différente en Orient et en Occident.

### 3. Les traductions liturgiques dans les Eglises d'Orient, du II<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle.

1. Un voyageur qui, même vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle, aurait visité en ne faisant que passer les grandes villes d'Égypte, de Syrie, d'Asie, de Cappadoce, aurait gardé cette impression que la liturgie se célébrait partout en grec comme au I<sup>er</sup> siècle. Et de fait, c'est bien en grec que l'on proclame les lectures, que le célébrant fait l'homélie et prie à Alexandrie sous le pontificat de saint Athanase, à Antioche au temps où saint Jean Chrysostome y prononçait ses sermons, à Jérusalem pendant les années où saint Cyrille faisait la catéchèse, en Cappadoce à l'époque des prédications de saint Basile et saint Grégoire de Nysse, à Constantinople lorsque y retentit la voix du même Chrysostome.

C'eût été pourtant une vue superficielle : la situation apparaissait plus complexe à ceux qui connaissaient de près par une présence assidue ces diverses Eglises. Ainsi à Antioche, Jean Chrysostome, tandis qu'il prêche, remarque la présence à l'assemblée liturgique de paysans, habitant les alentours de la ville, qu'il cite en exemple à son auditoire : ces gens ont du mérite, car ils ne comprennent rien à ce qui se dit, ils sont de langue syriaque alors que liturgie et prédication se font en grec<sup>7</sup>.

Jérusalem au IV<sup>e</sup> siècle a vu affluer la foule des pèlerins : au témoignage d'Égérie, les cérémonies réunissaient avec les fidèles de langue grecque, des gens parlant syriaque et latin<sup>8</sup>.

Il fut donc nécessaire, même dans ces grandes villes,

7. Saint JEAN CHRYSOSTOME, *Homélie 7 sur saint Matthieu*, PG 57, col. 74; *Homélie 19 sur les statues*, PG 49, col. 188-189; cf. *Homélie sur les martyrs*, PG 50, col. 645-654; *Catéchèse VIII*, éd. A. WENGER (*Sources chrétiennes*, 50), pp. 247-249; — sur ce sujet, G. BARDY, *op. cit.*, pp. 19 et 139; A. WENGER, *op. cit.*, pp. 60-63. *L'Homélie 7 sur saint Matthieu* est sans doute de 390; *L'Homélie 19 sur les statues* est de 387.

8. ETHÉRIE, *Journal de voyage*, n. 47, éd. H. PÉTRÉ (*Sources chrétiennes*, 21), pp. 260-263; cité à la note suivante.

de pourvoir aux besoins spirituels des fidèles qui n'entendaient pas le grec. La première solution — la plus facile — consista à former des interprètes qui étudiaient assidûment la Sainte Ecriture et ensuite, tout au long de la liturgie, traduisaient à l'audition au fur et à mesure en langue syriacque ou araméenne. C'est ce que décrit expressément Egrérie, à la fin du IV<sup>e</sup> siècle, dans son *Journal de voyage*, pour l'Eglise de Jérusalem<sup>9</sup>; mais il existait déjà des interprètes à la fin du III<sup>e</sup> siècle, comme ce Procope, martyr de la persécution de Dioclétien (303), originaire de Jérusalem et habitant Nicopolis (en Palestine), à la fois lecteur et exorciste, qui « *ecclesiae tria ministeria praebebat, unum in legendi officio, alterum in Syri interpretatione sermonis et tertium adversus daemones manus impositione consummans* »; s'il s'acquittait aisément de son office de traducteur, c'est qu'il était familier de la Bible : « *sacrorum quoque meditatio sermonum ita mentem eius obstrinxerat, ut nocte ac die in hoc infatigabilis permaneret*<sup>10</sup>. » Si je ne me trompe, le martyr Procope est donc le modèle et le patron des actuels catéchistes qui, dans les pays de mission, exercent la même fonction durant la liturgie.

Cependant, traduire à l'audition en improvisant, comme la chose se pratique toujours dans les Congrès internationaux d'aujourd'hui, ne va pas sans risques graves quand il s'agit de la Bible et de la liturgie : la traduction est souvent conjecturale, toujours approximative, elle peut même entraîner des erreurs doctrinales. En outre une telle méthode pouvait sembler introduire une discrimination injuste entre la langue grecque, seule officielle, et les autres qui se glissaient comme furtivement dans l'action liturgique. C'est pourquoi on s'est progressivement orienté vers l'autre solution, consistant à organiser la liturgie de façon franchement multilingue, comme nous le verrons plus loin.

9. ETHÉRIE, *ibid.* : Et quoniam in ea provincia pars populi et graece et siriste novit, pars etiam alia per se graece, aliqua etiam pars tantum siriste, itaque quoniam episcopus, licet siriste noverit, tamen semper graece loquitur et nunquam siriste : itaque ergo stat semper presbyter qui, episcopo graece dicente, siriste interpretatur ut omnes audiant quae exponuntur. Lectiones etiam quaecumque in ecclesia leguntur, quia necesse est graece legi, semper stat, qui siriste interpretatur propter populum, ut semper discant. Sane quicumque hic latini sunt, id est qui nec siriste nec graece noverunt, ne contristentur, et ipsis exponitur eis, quia sunt alii fratres et sorores graecolatini, qui latine exponunt eis.

10. *Passio* latine, citée par M.-J. LAGRANGE, *L'origine de la version syro-palestinienne des évangiles*, dans *Revue biblique* 34, 1925, p. 494. La notice d'Eusèbe conservée dans les manuscrits grecs de son *Histoire des martyrs de Palestine* ne comporte aucun de ces détails, mais la recension syriacque induit à accorder une réelle valeur à la *Passio* latine.

2. Cependant, dès le second siècle, la diffusion de l'Eglise a débordé les villes où l'on parlait grec et a gagné l'intérieur des territoires, où la langue de l'Empire était peu connue, voire ignorée : il fallut donc constituer des communautés avec leurs langues indigènes. Bien plus, l'Evangile, franchissant les frontières orientales de l'Empire, a été porté à des peuples qui n'avaient jamais été atteints par la domination grecque et pas davantage par la culture hellénique : même la toute première prédication posait donc le problème de la langue de façon plus radicale qu'il ne s'était rencontré jusque-là. C'est ainsi que s'est fondée l'Eglise d'Osrhoène, en Mésopotamie, royaume dont Edesse était la capitale et qui a conservé son autonomie jusque vers l'an 200. De même, au-delà de l'Euphrate, chez les Chaldéens soumis à l'empire perse, a été constituée une Eglise qui non seulement n'a jamais été intégrée à l'Empire romain, mais même s'est radicalement séparée, après le concile d'Ephèse, des Eglises qui faisaient partie de l'Empire.

Dans ces diverses régions, au fur et à mesure de l'évangélisation, il fallut donc d'urgence adapter aux langues locales la liturgie. La première tâche était de traduire la Sainte Ecriture, ensuite on traduisait aussi les chants non bibliques et les prières sacerdotales, du moins lorsque ces divers formulaires étaient déjà fixés par une tradition écrite. Ce travail de traduction comporta selon les lieux diverses difficultés.

Certains des peuples évangélisés parlaient des langues sémitiques, douées depuis longtemps de l'écriture et même d'une littérature. La première de ces langues, la plus éminente, c'est bien sûr *l'araméen*, que nous avons déjà rencontré. La première communauté judéo-chrétienne de Jérusalem disparut certes avec la destruction de la ville et les guerres; mais plus tard se reconstituèrent, en divers endroits de Palestine, des Eglises et des monastères qui utilisaient des lectionnaires bibliques en langue araméenne mais transcrits en caractères syriaques. Ces livres sont appelés communément *christo-palestiniens* : ils ont fait l'objet, depuis près de quatre-vingts ans, d'études assez détaillées de la part des érudits<sup>11</sup>; il n'y a pas d'ailleurs que des lec-

11. Vue d'ensemble : M.-J. LAGRANGE, art. cit., pp. 481-504, et F. BURKITT, *The old lectionary of Jerusalem*, dans *Journal of theological studies* 24, 1923, pp. 415-424; les textes ont été publiés par J.-P. LAND, M. BENSLEY, F. SCHULTESS, H. DUENSING, M. GIBSON, et surtout Agnes Smith LEWIS. — Cf. aussi C. VAN PUYVELDE, dans *Dictionnaire de la Bible, Supplément*, t. 6, 1960, col. 880-883.



tionnaires, mais aussi des recueils de prières pour l'office et une sorte de pontifical<sup>12</sup>. On n'a pas résolu encore toutes les questions que posent ces documents : en particulier, on ne saurait dire à quelle époque on a commencé à faire les traductions araméennes (les manuscrits sont tardifs, mais le texte qu'ils reproduisent remonte à l'antiquité de façon indubitable), ni quels rapports elles ont avec les vieux Targums palestiniens et la communauté chrétienne primitive.

La seconde langue sémitique introduite dans la liturgie est le *syriaque*, langue parlée en Mésopotamie et, au-delà de l'Euphrate, dans la région de Séleucie-Ctésiphon. Actuellement il y a dans la liturgie deux langues syriaques, qui se distinguent par l'écriture et la prononciation : le syriaque occidental, utilisé par les Syriens, et le syriaque oriental, utilisé par les Chaldéens : c'est cependant une seule et unique langue, tant du point de vue de la grammaire que du vocabulaire, et à l'origine ces différences accessoires n'existaient pas. En revanche, bien qu'on les confonde souvent, syriaque et araméen sont aussi différents que l'éolien de l'attique ou le provençal de l'italien. C'est dès le II<sup>e</sup> siècle qu'ont été confectionnées des versions en langue syriaque : on peut certes discuter entre érudits si l'original du *Diatessaron* de Tatien était grec ou syriaque, mais il est certain que le texte syriaque existait déjà vers 175; l'auteur entendait faire œuvre non seulement de traducteur, mais d'exégète, et tentait une concordance des quatre évangiles qui eut pendant longtemps grand succès : on l'a cependant exclue de la liturgie au V<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup>. Il y eut d'ailleurs d'autres versions syriaques du Nouveau Testament : celle qui se lit dans la *Peshitto* — Vulgate syriaque de la Bible — semble avoir été publiée vers 430; quant à l'Ancien Testament, il avait été traduit en syriaque dès le début de l'évangélisation sans doute à l'aide des Targums<sup>13 bis</sup>. Le premier texte euchologique connu de nous en syriaque est l'anaphore d'Addai et Mari, dont la partie essentielle peut remonter au III<sup>e</sup> siècle, en tout cas au début du IV<sup>e</sup> siècle, mais ce n'est pas une traduction : c'est une composition originale.

12. M. BLACK, *A Christian palestinian syriac Horologion*, Cambridge, University Press, 1954 (*Texts and studies*, 2 ser., 1); M. BLACK, *Rituale Melchitarum...*, Stuttgart, Kohlhammer, 1938 (*Bonner orientalische Studien*, 22).

13. Sur le *Diatessaron*, voir surtout J. LELOIR, *Le Diatessaron de Tatien*, dans *Orient syrien* 1, 1956, pp. 208-231, 313-334.

13 bis. Voir C. VAN PUYVELDE, *Orientalis (versions) syriaques*, dans *Dictionnaire de la Bible, Supplément*, t. 6, 1960, col. 834-880.

3. L'évangélisation rencontra d'autres peuples orientaux, parlant des langues plus primitives et rustres qui n'étaient pas toujours confiées à l'écriture et se limitaient à un vocabulaire réduit : c'est le cas des dialectes de la Haute-Egypte, des langues de l'Ethiopie, de l'Arménie, de la Géorgie et des Goths. Loin de se laisser arrêter par les difficultés qu'elles soulevaient et par leur caractère rudimentaire, les hérauts de l'Évangile acceptèrent si franchement ces langues qu'on leur a presque partout attribué l'invention de leur écriture et la création de leur littérature; même si cette attribution n'est pas exacte dans bien des cas, et souvent invérifiable, elle exprime du moins de façon éloquente l'attitude des missionnaires à l'égard de ces langues. Disons un mot de chacune d'elles.

Les dialectes *coptes* — principalement le sahidique, l'akhmimique et le fayoumique — entrèrent dans la liturgie dès que furent fondées les Eglises de la Haute-Egypte, et certainement avant 275. En effet, saint Antoine, qui ignorait le grec, fut converti en entendant lire dans l'assemblée dominicale les paroles de l'Évangile : « Si tu veux être parfait »; c'est donc que la lecture se faisait dans le dialecte qu'il comprenait<sup>14</sup>. Dès la fin du III<sup>e</sup> siècle, il est sûr que la version sahidique des psaumes existait déjà; elle devait être adoptée par saint Pacôme et ses disciples. Parmi les systèmes d'écriture, celui qui a prévalu pour les textes chrétiens consiste à ajouter quelques signes à l'alphabet grec; pour remédier à la pauvreté de la langue et cependant exprimer les réalités chrétiennes, les traducteurs ont gardé les mots grecs, affectés parfois de préfixes coptes : Mgr Lefort compte neuf cents mots grecs dans le Nouveau Testament sahidique<sup>15</sup>. Ces faits suggèrent qu'il a fallu un travail profond de catéchèse pour produire, chez ces peuples si rustres de la Haute-Egypte, les fruits immédiats de sainteté qui ont frappé de stupeur et d'admiration tout le monde chrétien du IV<sup>e</sup> siècle.

Délaissions la succession chronologique pour passer aussitôt de l'Égypte en Ethiopie. Ce pays a reçu l'Évangile

14. Saint ATHANASE, *Vie de saint Antoine*, 2-3, PG 26, col. 841-844.

15. T. LEFORT, *Concordance du Nouveau Testament sahidique*, t. 1, *Les mots d'origine grecque*, Louvain, 1950 (CSCO 134); B. BOTTE, *Les anciennes versions de la Bible*, dans *La Maison-Dieu* 53, 1958, pp. 103-105; B. BOTTE, *Orientales (versions) coptes*, *Dictionnaire de la Bible, Supplément*, t. 6, 1960, col. 818-825. — A. VASCHALDE, *Ce qui a été publié des versions coptes de la Bible*, 1<sup>er</sup> groupe, *textes sahidiques*, dans *Revue biblique*, 1919-1922; 2<sup>e</sup> groupe, *textes bohéariques*, dans *Museon* 43, 1930, pp. 409-431; 45, 1932, pp. 117-156.

des Egyptiens : dès l'époque de saint Athanase, il y a un évêque en Ethiopie. Mais la plantation plus profonde de l'Eglise s'est achevée ultérieurement, avec le concours de moines qui venaient de Syrie, au VI<sup>e</sup> siècle. Ce sont les moines qui confectionnèrent les traductions dans la langue qui était alors celle de l'Ethiopie, le *ghe'ez*. Outre la Sainte Ecriture, anaphores et prières provenant tant de l'Egypte que de la Syrie furent traduites pour l'usage de la liturgie éthiopienne, qui en définitive est, de toutes les liturgies, celle qui a le moins de formules euchologiques originales<sup>16</sup>.

L'Arménie a reçu l'Evangile dès le III<sup>e</sup> siècle : le plus célèbre de ses missionnaires fut saint Grégoire l'Illuminateur. A la fin du IV<sup>e</sup> ou au début du V<sup>e</sup> siècle, le catholicos Sahak créa à la fois la littérature arménienne et la liturgie arménienne, imitant surtout pour celle-ci la liturgie de Jérusalem. Le lectionnaire arménien reproduit si parfaitement le lectionnaire de Jérusalem, que l'on y retrouve les précieuses indications topographiques données par lui sur les diverses stations liturgiques de la Ville sainte<sup>17</sup>. Souvent, des chants de l'antique liturgie byzantine, délaissés par celle-ci, nous ont été conservés dans les traductions arméniennes<sup>18</sup>.

La Géorgie a été évangélisée au IV<sup>e</sup> siècle. Ce n'est qu'un peu plus tard, au V<sup>e</sup> ou VI<sup>e</sup> siècle que s'introduisit dans la liturgie la langue ibérique ou *carthvélien* : on traduisit le lectionnaire de Jérusalem et son calendrier, ainsi que des anaphores, à partir peut-être des versions arméniennes<sup>19</sup>.

Enfin les *Goths* ont été convertis au christianisme alors qu'ils séjournèrent encore dans le Proche-Orient : ils y célébrèrent la liturgie — du moins la proclamation des lectures — dans leur langue. Saint Jean Chrysostome, durant son épiscopat à Constantinople, inaugura le jour de Pâques 399, l'église qu'il avait attribuée aux Goths et où lectures

16. B. BOTTE, *Orientalles (versions) éthiopiennes*, dans *Dictionnaire de la Bible, Supplément*, t. 6, 1960, col. 825-829; E. HAMMERSCHMIDT, *Studies in the ethiopic anaphoras*, Berlin, Akademische Verlag, 1961.

17. Sur le lectionnaire arménien, en attendant l'édition annoncée de C. MERCIER dans la *Patrologie orientale*, voir les articles de A. RENOUX dans *Museon* 74, 1961, pp. 361-385 et 75, 1962, pp. 385-398, et celui de B. BOTTE dans *Sacris erudiri* 2, 1949, pp. 111-122. — Cf. L. LELOIR, *Orientalles (versions) arméniennes*, dans *Dictionnaire de la Bible, Supplément*, t. 6, 1960, col. 810-818.

18. J. LEMARIÉ, *Les antiennes « Veterem hominem »...*, dans *Ephemerides liturgicae* 72, 1958, pp. 22-31. — Sur l'origine de l'alphabet, voir P. PEETERS, dans *Revue des études arméniennes* 9, 1929, p. 203-237.

19. M. TARCHNISCHVILI, *Le grand lectionnaire de l'Eglise de Jérusalem*, Louvain, 1959-1960, 4 vol. (CSCO 188, 189, 204, 205); *Liturgiae ibericae antiquiores*, Louvain, 1950, 2 vol. (CSCO 122-123). — Cf. L. LELOIR, *Orientalles (versions) géorgiennes*, dans *Dictionnaire de la Bible, Supplément*, t. 6, 1960, col. 829-834.

et prédication avaient lieu en gothique : « J'aurais voulu, dit-il, que les Grecs soient là aujourd'hui... Désormais Scythes et Thraces, Sarmates et Maures et Indiens et ceux qui sont aux extrémités de la terre, ayant traduit en leurs langues les Paroles, les méditent<sup>20</sup>. » La version gothique de la Sainte Ecriture était, à cette époque-là, déjà chose faite, puisqu'elle avait été entreprise quelque soixante ans auparavant par l'évêque Ulfila, qui semble-t-il, fixa aussi l'alphabet. De cette version subsistent de précieux restes, transcrits au VI<sup>e</sup> siècle, notamment le *Codex argenteus* conservé à la bibliothèque de l'Université d'Upsala : déjà s'y manifeste une influence latinisante qui, nous le verrons, deviendra pour les Goths décisive par la suite<sup>21</sup>.

#### 4. Les traductions liturgiques dans les Eglises d'Occident, du II<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle.

La situation des Eglises d'Occident et leur façon de faire apparaissent très différentes de celles de l'Orient.

1. Contrairement à ce que l'on aurait pu imaginer, ce n'est pas l'Eglise de Rome qui fut la première à parler latin, mais l'Eglise d'Afrique. Cette Eglise a atteint un éclat inouï par la gloire de ses martyrs — ceux de Carthage, d'Abitène, de Scillium, — de ses évêques — Cyprien, Augustin, Optat, — de ses lettrés — Tertullien surtout. Au milieu du II<sup>e</sup> siècle, avant Tertullien, l'Eglise d'Afrique s'était déjà livrée à un vaste travail de traduction de la Sainte Ecriture en latin : de ce texte et des principes adoptés par leurs auteurs, toutes les traductions latines ultérieures demeurent tributaires. Alors que les Juifs, nous l'avons vu, prenaient assez de liberté avec l'original lorsqu'ils traduisaient la Bible en araméen, les Africains professent une fidélité rigide au texte et n'hésitent pas à faire subir à la langue latine une véritable mutation, créant des néologismes et acceptant des tournures que la syntaxe classique aurait ignorées ou réprouvées : la philologie moderne, loin de mépriser ce qu'elle appelle désormais le « latin chrétien »,

20. JEAN CHRYSOSTOME, *Homélie 8*, PG 63, col. 499-510, surtout 501; — cf. A. WENGER, *Revue des études byzantines* 14, 1956, pp. 39-40.

21. G. SARRÓ, *Enciclopedia de la Biblia*, t. 3, Barcelona, 1963, col. 945-947. Autres fragments à Milan, Turin, Wolfenbüttel.

l'étudie avec ferveur et en a approfondi l'analyse<sup>22</sup>. Après le laborieux effort de ces interprètes anonymes, est arrivé Tertullien qui a créé la langue théologique latine, celle que nous parlons encore aujourd'hui.

Et pourtant, cette Eglise puissante et illustre, qui a été le phare de l'Occident par ses livres, par ses Conciles, par sa doctrine sur l'Eglise, sur la grâce, sur les sacrements, cette Eglise s'est effondrée de façon inattendue sous le coup des invasions vandales puis arabes, au point qu'il n'en demeurait que des vestiges au XI<sup>e</sup> siècle et que, plus tard, même le nom chrétien sembla avoir disparu complètement de cet immense pays. D'une ruine si effroyable, les historiens ont énuméré bien des causes; l'une d'entre elles — peut-être la principale — c'est le fait que l'Eglise d'Afrique n'a été que latine : elle n'a pratiquement jamais atteint la masse des indigènes qui, ignorant la langue latine, parlait les dialectes berbères. Ceux qui parlaient latin étaient soit des fonctionnaires et colons romains, c'est-à-dire des étrangers, soit ceux d'entre les indigènes qui avaient fréquenté les écoles et vivaient dans les villes mêlés aux Romains, un peu l'équivalent des actuels « évolués » dans les pays du continent africains. Saint Augustin ne connaissait que quelques mots berbères (il disait « puniques »), et il se plaignait de manquer de prêtres parlant berbère, à plus forte raison n'y avait-il pas d'évêques. La ruine de la *Romania* a entraîné en Afrique la ruine de l'Eglise parce que celle-ci était liée à la latinité<sup>23</sup>.

2. L'Eglise de Rome a été de langue grecque à ses origines : c'est en grec que lui écrivaient leurs lettres l'Apôtre Paul et l'évêque d'Antioche, Ignace. Saint Clément de Rome aussi écrit en grec; en 150 c'est en grec pareillement que saint Justin s'adresse à l'empereur Antonin et au sénat pour faire l'apologie du christianisme. Dans les cimetières chré-

22. B. BOTTE, *Latines (versions) antérieures à saint Jérôme*, dans *Dictionnaire de la Bible, Supplément*, t. 5, 1957, col. 334-347; cf. B. BOTTE, *Les anciennes versions de la Bible*, dans *La Maison-Dieu* 53, 1958, pp. 90 et suiv.

23. Les principaux textes sont étudiés par C. COURTOIS, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1955, surtout pp. 126-130; mais les conclusions étaient déjà acquises depuis les travaux de J. MESNAGE, *La romanisation de l'Afrique*, Paris, 1913; *Le christianisme en Afrique*, Alger, 1914; *Le christianisme en Afrique, déclin et extinction*, Paris, 1915. Voir aussi : W. SESTON, *Sur les derniers temps du christianisme en Afrique*, dans *Mélanges de l'Ecole française de Rome*, 1936, pp. 100-124; C. COURTOIS, *Grégoire VII et l'Afrique du Nord, Remarques sur les communautés chrétiennes d'Afrique au XI<sup>e</sup> siècle*, dans *Revue historique* 195, 1945, pp. 97-122, 193-226; A. JULIEN, *Histoire de l'Afrique du Nord...*, 2<sup>e</sup> éd. par C. COURTOIS, Paris, Payot, 1951 (Bibliothèque historique), pp. 278-279.

tiens du III<sup>e</sup> siècle, les inscriptions des papes et les graffiti témoignent de la permanence du grec, aussi bien comme langue officielle que comme langue du peuple. C'est en grec que nous a été conservé le *Pasteur* d'Hermas (quoique, cette fois, on se trouve devant un cas plus complexe); c'est en grec aussi qu'Hippolyte a écrit tous ses ouvrages et notamment sa *Tradition Apostolique* où se lisent les plus anciens modèles de prières sacerdotales, et dont l'autorité s'est étendue à tout l'Orient.

Ce n'est qu'après le milieu du IV<sup>e</sup> siècle que le latin devient la langue officielle de l'Eglise de Rome, et cela au plus tard sous le pape saint Damase (366-384). Pour la liturgie, le changement était certainement déjà accompli lorsque saint Ambroise a composé son *De sacramentis* (387-391), puisqu'il y reproduit le texte du canon romain en latin; mais à quel moment et de quelle façon s'est fait le passage du grec au latin? Selon la théorie classique des historiens de la liturgie, admise et corroborée par T. Klauser<sup>24</sup>, il y aurait eu mutation brusque, résultant d'une décision d'autorité un peu à la manière de ce qui s'est passé sous nos yeux en 1965 quand le Vicariat de Rome a admis la célébration en italien; les érudits cherchent même à dater cette mutation et estiment qu'elle aurait eu lieu entre 372 et 382, alors que vers 360 la liturgie eût été encore grecque. Cependant, les recherches de G. Bardy et de C. Mohrmann nous orientent dans une tout autre direction, avec une hypothèse bien plus plausible: le passage du grec au latin dans la liturgie aurait eu lieu beaucoup plus tôt et de façon insensible, progressive, sous l'influence de papes de langue latine originaires d'Afrique (ce serait alors déjà le pape Victor, mais n'est-ce pas remonter trop haut?) ou d'Espagne (Damase); surtout rien n'empêche que la liturgie ait été célébrée de façon très diverse dans les différentes assemblées de la Ville: les historiens du culte chrétien soulignent très fort aujourd'hui la diversité d'usages liturgiques qui a régné à Rome durant toute l'antiquité<sup>25</sup>. De toute façon, les traductions bibliques latines utilisées à

24. T. KLAUSER, *Der Uebergang der römischen Kirche von der griechischen zur lateinischen Liturgiesprache*, dans *Miscellanea Mercati*, t. 1, 1946 (*Studi e testi*, 121), pp. 467-482; G. MORIN, *Formules liturgiques orientales en Occident aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles*, *Revue bénédictine* 40, 1928, pp. 134-137. — Cf. encore G. BARDY, *Formules liturgiques grecques à Rome au IV<sup>e</sup> siècle*, dans *Recherches de science religieuse* 30, 1940, pp. 109-112.

25. G. BARDY, *La question des langues dans l'Eglise ancienne...*, pp. 81-115, 156-164; C. MOHRMANN, *Les origines de la latinité chrétienne à Rome*, dans *Vigiliae christianae* 3, 1949, pp. 67-106, 162-183.

Rome et en Italie à partir du IV<sup>e</sup> siècle diffèrent très peu des versions africaines et semblent effectivement avoir été empruntées à l'Eglise d'Afrique; quant aux formulaires de prière, on n'a pas en général traduit en latin des textes grecs (quoique la *Tradition Apostolique* ait connu une traduction latine), mais composé des œuvres nouvelles, répondant au génie littéraire de la langue latine.

3. Les Eglises des provinces occidentales de l'Empire, c'est-à-dire de l'*Espagne* et des *Gaules* semblent n'avoir pas connu d'autre langue que le latin, à l'exception toutefois de quelques très grands centres, comme Lyon, qui furent évangélisés très tôt, dès le II<sup>e</sup> siècle : saint Irénée, en effet, parlait grec. Dans l'ensemble, les peuples de ces pays furent latinisés avant de recevoir la prédication de la foi, et leur latinisation a été si complète que la philologie arrive difficilement à restituer quelque chose des dialectes qu'ils parlaient auparavant, au moyen des rares vestiges qu'offrent, par exemple, certains noms géographiques. On se fera une idée de la rapidité avec laquelle s'est opéré chez ces peuples le changement de langue si l'on songe que les Goths, qui à Constantinople avaient gardé, nous l'avons vu, leur langue maternelle, adoptèrent le latin moins d'un siècle après qu'ils sont venus s'installer en Gaule et en Espagne.

La chute de l'Empire romain ne modifia rien à cette situation, à la différence de ce qui se passa en Afrique : la Gaule et l'Espagne restèrent latines, puisqu'il ne restait rien des parlers indigènes, pas plus, d'ailleurs, que des langues des divers envahisseurs barbares qu'elles avaient subis.

Les *Angles* eux-mêmes, auxquels des missionnaires allèrent porter l'Évangile au VI<sup>e</sup> siècle, bien qu'ils n'eussent pas assimilé pleinement la culture latine, en avaient cependant reçu les éléments alors qu'ils étaient encore dans la Germanie romaine; et à leur arrivée dans l'île, ils y trouvèrent des restes encore considérables de la colonisation. C'est ainsi que la liturgie put se célébrer chez eux sans difficulté en latin, avec les livres romains que les missionnaires avaient apportés<sup>26</sup>.

4. Ainsi la règle que nous avons vue vérifiée jusqu'ici de façon presque générale, c'est que l'évangélisation des di-

26. La situation linguistique de ces régions n'a guère donné lieu à des travaux scientifiques depuis ceux de P. FREDERICQ, *Les conséquences de l'évangélisation par*

vers peuples a eu comme conséquence la traduction de la Bible et, éventuellement, de certains formulaires liturgiques, lorsque ces peuples parlaient des langues particulières. Or il faut relever une remarquable exception à cette règle, c'est le cas de l'Irlande. La verte Érie gardera imperturbablement sa langue, que le latin ne supplantera jamais, et cependant, lorsqu'au milieu du V<sup>e</sup> siècle elle a reçu l'évangélisation, c'est en latin que la liturgie y a été célébrée. Même les moines, en Irlande, ont adopté le latin pour la psalmodie de leur office comme ceux de l'Angleterre et du Continent et pour cela ils se sont mis à l'étude acharnée des auteurs latins, tant sacrés que profanes, à un tel point que, vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle, ce sont des moines et, parmi eux des insulaires, Irlandais ou Anglais, qui ont été appelés à la Cour d'Aix-la-Chapelle pour relever la culture latine, alors en ruine, et ont été les promoteurs de l'étonnante renaissance qui a marqué l'époque carolingienne<sup>27</sup>.

L'histoire linguistique de l'Occident, très différente de celle de l'Orient, a donc créé une situation liturgique également très différente. Alors que l'Orient célébrait la liturgie dans les langues les plus diverses, l'Occident du début du VII<sup>e</sup> siècle priait partout en latin et avait oublié l'art de traduire, bien plus : il n'imaginait pas que la prière publique des Eglises pût s'exécuter autrement qu'en latin. C'est de cette situation historique que sont venues les difficultés de la période suivante.

Rome et par Byzance sur le développement de la langue maternelle des peuples convertis, dans *Académie royale de Belgique, Bulletins de la classe des lettres...*, 1903, pp. 738-751; F. CUMONT, *Pourquoi le latin fut la seule langue liturgique de l'Occident*, dans *Mélanges Paul Frédéricq*, Bruxelles, 1904, pp. 63-66; F. LOT, *A quelle époque a-t-on cessé de parler le latin*, dans *Bulletin Du Cange*, 1931, pp. 97-159.

27. L. GOUGAUD, *Celtiques (liturgies)*, dans *DACL* 2, 1910, col. 3026-3028; Id., *Les chrétientés celtiques*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Gabalda, 1911, pp. 239-250 : cf. J. LECLERCQ, *L'amour des lettres et le désir de Dieu*, Paris, Ed. du Cerf, 1957, pp. 40-52, 108-144.



## II

### LES TRADUCTIONS LITURGIQUES DEPUIS LE MILIEU DU VII<sup>e</sup> SIÈCLE JUSQU'A L'ÉPOQUE MODERNE

On peut dire qu'environ après l'année 650, les liturgies des diverses Eglises sont fixées pour les siècles, avec des collections de formulaires, un cérémonial, des lois codifiées. Cependant, le travail de création n'est pas complètement abandonné et il reste des zones de la célébration liturgique où demeure une assez grande liberté. Quant aux traductions, l'Orient en a éprouvé une nécessité plus grande, tandis que l'Occident ne leur fera qu'une place très discrète, qui pourtant mérite notre attention.

#### 5. Les traductions liturgiques en Orient depuis le milieu du VII<sup>e</sup> siècle.

Quatre causes ont agi, en Orient, pour stimuler le travail de traduction liturgique.

1. La première cause, ce fut le courant d'échanges qui s'est établi entre les diverses Eglises et les a incitées à s'emprunter mutuellement prières et chants. Certes ce courant existait depuis longtemps — au moins depuis le IV<sup>e</sup> siècle, — mais il s'intensifie de façon considérable un peu partout au VII<sup>e</sup> siècle. Il est tellement puissant qu'il n'est pas arrêté par les schismes : Eglises nestorienne et monophysites continuent de se faire des emprunts liturgiques longtemps après leur séparation. Dès lors, anaphores et tropaires ou hymnes passent d'une liturgie à une autre, et, s'il y a lieu, sont traduits d'une langue dans une autre : une énumération d'exemples serait fastidieuse tant ils sont nombreux et constants. Notons cependant un cas curieux :

c'est la traduction en grec du canon romain sous le nom de *liturgie de saint Pierre*<sup>28</sup>, que l'on date de la première moitié du X<sup>e</sup> siècle et qui représente ces régions appartenant simultanément à la mouvance de Rome et de Byzance : l'Italie méridionale plus probablement, mais on a pensé aussi à l'Illyricum, car les anciennes provinces romaines d'Illyrie, Mésie, Norique et Dacie ont dans l'antiquité penché sans cesse tantôt vers le latin, tantôt vers le grec<sup>29</sup>. Mais on connaît aussi l'engouement éprouvé par les liturgies de l'Occident, surtout aux VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles, pour les richesses poétiques et musicales, grecques ou syriaques, des Eglises d'Orient : outre le « plaisir » éprouvé par les Français au chant de l'acclamation *Kyrie eleison*, relevons les traductions espagnoles du Trisagion (*Aghios o Theos*) et l'adoption par la liturgie romaine des admirables répons et antiennes byzantins en l'honneur de Marie : *Adorna thalamum, Sub tuum...*, *O admirabile commercium...* Il est même arrivé très fréquemment que des chants grecs soient exécutés dans leur langue originale dans des Eglises où il n'y avait pourtant pas de fidèles parlant grec<sup>30</sup>.

2. La seconde cause qui a engagé les Orientaux dans un intense travail de traduction liturgique, ce fut la rupture accomplie par plusieurs Eglises tant avec l'Empire de Byzance qu'avec la foi des Conciles du V<sup>e</sup> siècle — car les motifs de ces séparations sont complexes : les Eglises sont devenues nestoriennes ou monophysites peut-être moins pour des raisons dogmatiques que par hostilité politique envers Constantinople et les « Impériaux » (= Melkites). Jaloux de leur autonomie ces groupes évincent la langue grecque de la liturgie, partout où elle était en usage, et ils substituent aux formulaires grecs les formulaires coptes ou syriaques qui appartenaient aux Eglises de ces langues. Mais comme cela apparaît vite insuffisant, des écrivains entreprennent de façon systématique la version des livres liturgiques grecs : le plus connu de ces traducteurs fut Jacques d'Edesse († 708). D'ailleurs, à Alexandrie et dans

28. H. W. CODRINGTON, *The liturgy of saint Peter*, Münster, Aschendorff, 1936 (LQF 30).

29. G. BARDY, *La question des langues...*, pp. 147-149, 191-195; voir aussi G. MORIN, *Formules liturgiques orientales en Occident...*, dans *Revue bénédictine* 40, 1928, p. 136 à propos de Remesiana en Dacie.

30. L. BROU, *Les chants en langue grecque dans les liturgies latines*, dans *Sacris erudiri* 1, 1948, pp. 165-180.

la région du Delta, les textes en dialecte sahidique ne furent pas employés : on y pratiqua au IX<sup>e</sup> siècle des traductions en copte bohaïrique.

3. Troisième facteur historique à considérer, l'invasion arabe. Les Arabes ont en effet étendu leur domination à toutes les régions orientales en l'espace de moins de quatre-vingts ans, entre 633, date de leur entrée en Mésopotamie et 711 date de leur passage en Espagne. Progressivement, en Asie Mineure, en Egypte, en Afrique du Nord, les indigènes adopteront la langue des occupants. Le sort des Eglises devint bien précaire, sans aller pourtant jusqu'à la ruine complète. Au X<sup>e</sup> siècle, se fit sentir un peu partout la nécessité de traduire en *arabe* la Sainte Ecriture et des parties plus ou moins considérables de la prière liturgique<sup>31</sup> : ce travail s'accomplit dans des communautés pauvres et rustres, au point que de nos jours on trouve leurs traductions grossières; elles offensent les oreilles des chrétiens cultivés et scandalisent les Musulmans.

4. Cependant, comme dans la période précédente, c'est l'élan missionnaire et l'extension de l'Évangile qui est à l'origine du travail de traduction liturgique, et ce mouvement ne s'est jamais interrompu chez les Orientaux. Mais les lois auxquelles il a obéi sont différentes suivant la tradition et le génie propre des diverses Eglises.

Ce sont les Nestoriens qui ont écrit la plus magnifique épopée missionnaire dans les annales de l'Eglise. Comme l'a bien montré Jean Dauvillier<sup>32</sup>, ils ont apporté l'Évangile dans l'Inde, la Chine, le Thibet, les divers empires turcs — nous ignorons généralement quel immense brassage de peuples et de langues ceux-ci ont constitué, — chez les Arabes et jusqu'en Indonésie. « Si ce mouvement de conversion s'était poursuivi et approfondi, l'histoire du monde aurait été changée<sup>33</sup>. » Malheureusement, à l'exception de

31. Seuls, les Melkites, fidèles à la discipline byzantine, célèbrent d'ordinaire la liturgie entièrement en arabe, mais leurs livres contiennent des parties bilingues leur permettant d'employer indifféremment le grec ou l'arabe. Les autres rites font une place plus ou moins grande à l'arabe, tout en conservant certaines parties dans la langue originale, copte ou syriaque : C. KOROLEVSKIJ, *Liturgie en langue vivante*, Paris, Ed. du Cerf, 1955 (*Lex orandi*, 18), pp. 26-27. Cependant ces dernières années des modifications se sont introduites dans ces divers usages. Cf. B. BOTTE, *Orientales (versions) arabes*, dans *Dictionnaire de la Bible, Supplément*, t. 6, 1960, col. 807-810.

32. J. DAUVILLIER, *Les provinces chaldéennes de l'extérieur au moyen âge*, dans *Mélanges offerts au R. P. Ferdinand Cavallera*, Toulouse, Institut catholique, 1948, pp. 260-316.

33. *Op. cit.*, p. 262.

l'Eglise du Malabar, toutes ces fondations sont tombées en ruines. La cause de cet échec est à chercher avant tout dans le schisme nestorien, mais aussi dans l'absence d'un épiscopat indigène : les Nestoriens n'installaient comme évêques dans ces régions lointaines que des moines chaldéens. Enfin s'ajoute le fait qu'ils continuèrent partout de célébrer la liturgie en syriaque et n'y admettaient pas facilement les langues locales. Ils leur firent bien une place, mais accessoire : c'est ainsi que les lectures ont fait l'objet de traductions en *pehlvi* — l'une des langues de la Perse, — en *turc* et en *sogdien*; de même il y a eu des chants en diverses langues; enfin on trouve attestée la langue des *Huns*, le *chinois* et le *turc ouïgour*<sup>34</sup>.

Les Syriens occidentaux n'ont pas connu un tel élan missionnaire. Ils ont pourtant fondé quelques Eglises où ils ont pratiqué l'usage de traduire oralement, à l'audition, dans les langues *turques* ou *kurdes*<sup>35</sup>. Dans les temps modernes, au XVII<sup>e</sup> siècle, à la suite d'un schisme qui déchira l'Eglise du Malabar, une partie des chrétiens de l'Inde passa du rite chaldéen au rite antiochien et se mit sous l'obédience du patriarche syrien : on les appelle Malankares; à l'imitation peut-être des protestants, ils adoptèrent pour la célébration liturgique la langue vivante du pays, le *malayalam*, usage qu'ont conservé les évêques et les fidèles malankares qui, en 1930, s'unirent à l'Eglise romaine. Depuis, l'emploi du *malayalam* en liturgie s'est étendu aux Malabares<sup>36</sup>.

L'Eglise byzantine ne s'est pas contentée de pratiquer la traduction de la liturgie; elle en a inscrit dans son droit le principe même, formulé vers 1190 par Théodore Balsamon, patriarche d'Antioche, le plus grand des canonistes byzantins :

Ceux qui sont orthodoxes en tout, mais qui sont complètement ignorants de la langue grecque, célébreront dans leur propre langue, pourvu qu'ils aient des exemplaires sans variantes de prières habituelles, traduits sur des rouleaux bien écrits en lettres grecques<sup>37</sup>.

La plus célèbre illustration de ce principe est la traduction de la liturgie byzantine en langue *staroslave*, confectionnée lorsque les Grecs évangélisèrent les Slaves du

34. J. DAUVILLIER, *art. cité*; cf. aussi C. KOROLEVSKIJ, *op. cit.*, pp. 27-28.

35. C. KOROLEVSKIJ, *op. cit.*, p. 38.

36. *Op. cit.*, pp. 89-92, 160-187.

37. *Op. cit.*, p. 31.

Nord. Le staroslave n'est pas, comme on dit trop souvent, un état ancien de la langue russe, mais une langue du même groupe qui n'est demeurée que dans la liturgie chrétienne et qui, dans cette fonction, est usitée par tous les Slaves de rite byzantin, tant septentrionaux que méridionaux : Russes, Biélorusses, Ruthènes, Bulgares, Serbes<sup>38</sup>. A l'époque moderne, la liturgie byzantine a fait l'objet de versions en *roumain* (XVI<sup>e</sup> siècle) et dans les langues des divers pays qui ont accueilli la diaspora des Orientaux; c'est ainsi qu'on la célèbre aujourd'hui en *tatar* et en *tchouvach* dans la région de Kazan dans l'Oural; en *chinois* (1866), en *japonais* (1873) en *albanais* (1860) dans les pays correspondants.

Il y a bien eu, à ce principe byzantin, des exceptions ou des restrictions. Les unes sont dues aux nationalismes « irrédentistes », ainsi les Ukrainiens en exil se refusent à traduire leur liturgie, avec le danger que cela entraîne de faire du culte une manifestation patriotique ou un refuge du passé. Chez les Byzantins unis à Rome, c'est l'opposition de la Curie romaine qui a entravé la liberté de traduire la liturgie : on lira dans C. Korolevskij le triste récit du conflit, ouvert sous le pontificat de Léon XIII et qui a duré de longues années, concernant l'introduction de la langue hongroise<sup>39</sup>.

## 6. Les traductions en Occident depuis le milieu du VII<sup>e</sup> siècle.

Un regard sommaire et distrait sur la discipline de l'Occident ferait croire qu'avant le XX<sup>e</sup> siècle il n'y a pas eu la moindre faculté d'introduire les langues locales dans la liturgie latine. Il ne manque pourtant pas d'exemples de traductions, et certains d'entre eux sont célèbres.

Le plus éclatant est l'initiative prise, dans la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle, par les saints Cyrille et Méthode. Ils étaient tous deux Byzantins d'origine et ils ont porté l'Évangile chez les Moraves, peuple habitant une de ces régions situées aux confins des deux mouvances, latine et orientale, et où d'ailleurs les apôtres byzantins se sont rencontrés avec des missionnaires germains. Suivant l'exemple de ceux qui,

38. *Op. cit.*, p. 25.

39. *Op. cit.*, pp. 42-71.

jadis, avaient traduit en grec la messe romaine, Cyrille et Méthode entreprirent la version de la liturgie romaine en langue slave, pour la transcription de laquelle ils inventèrent une alphabet que l'on appelle *glagolitique*. Les Germains, souffrant mal la rivalité des Orientaux, attaquèrent Cyrille et Méthode et les dénoncèrent à Rome. Le pape Jean VIII prit leur défense et les approuva; mais pour la première fois il y avait eu dans l'Église romaine une controverse sur la légitimité de la langue vernaculaire en liturgie; les arguments, bons ou mauvais, présentés à cette occasion, ont traîné depuis dans les commentaires médiévaux, on les a même entendus à nouveau au Concile de Trente. Les calomnies résistent encore davantage à l'épreuve du temps : l'histoire de Cyrille et Méthode a été tellement falsifiée, principalement sous les pontificats d'Étienne V et de Grégoire VII, qu'à peine aujourd'hui est-on parvenu à lui faire pleine lumière<sup>40</sup>. Quoi qu'il en soit, la version slave de la liturgie romaine est restée en usage jusqu'à nos jours sur la côte dalmate et ailleurs; au Concile de Trente, les évêques de Dalmatie qui en avaient l'expérience, s'opposèrent de façon décisive à ce que l'on portât la question de la langue liturgique au plan doctrinal et que l'on condamnât le principe des traductions.

Mais il y a eu d'autres essais, moins connus, de traduction de la liturgie latine dans des langues orientales; et ces essais obtinrent presque toujours l'approbation du Siège apostolique entre le XIV<sup>e</sup> siècle et le pontificat d'Urban VIII († 1644). On connaît des traductions en *grec* et *arménien* usitées par les Dominicains (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles), en *géorgien* par les Théatins (1631), en *arabe* par les Carmes (1624); on ne recula même pas devant des traductions en *syriaque* (1716) et en *éthiopien* (1639)<sup>41</sup>. Tous ces travaux sont à juger assez sévèrement, car ils procédaient d'une intention fort suspecte : inviter les Orientaux à abandonner leurs liturgies propres pour embrasser la liturgie romaine. Au contraire, c'est d'un authentique esprit missionnaire que s'inspirait le franciscain Jean de Montecorvino lorsqu'en 1305 il demandait et obtenait la permission de

40. S. SAKAC, *Les saints Cyrille et Méthode et l'origine du rite romano-slave*, dans *Unitas* 2, 1949, pp. 45-52.

41. On trouvera toutes les indications et références dans H. W. CODRINGTON (ouvrage indiqué à la note 28), pp. 5-9; N. KOWALSKY, *Römische Entscheidungen über den Gebrauch der Landessprache bei der heiligen Messe in den Missionen*, dans *Neue Zeitschrift für Missionswissenschaft* 9, 1953, pp. 241-251; plus succinctement dans C. KOROLEVSKIJ, *op. cit.*, pp. 136-150.

traduire « *tam verba canonis quam praefationis* » en turc *öngüt* en faveur des Mongols<sup>42</sup>.

Une tentative hardie et lucide, ce fut celle des Jésuites missionnaires en Chine au XVII<sup>e</sup> siècle. Ils demandèrent au Saint-Office la permission de traduire en chinois le Missel romain pour l'usage des prêtres indigènes; ils l'obtinent par décret du 26 mars 1615 : Paul V était alors pape, et le cardinal Bellarmin s'était montré nettement favorable. La mise en œuvre de cet indult s'avéra ensuite longue et difficile : ce n'est qu'en 1670 que put enfin paraître le missel imprimé, œuvre du Père Buglio, jésuite. De ce missel, la Bibliothèque Vaticane possède deux exemplaires<sup>43</sup>; l'idiome adopté par le traducteur est le *chinois mandarin*, c'est-à-dire le parler des lettrés, considéré à juste titre comme la langue véhiculaire au milieu des innombrables dialectes chinois. Malheureusement la situation avait bien changé en Chine et à Rome au cours de ces cinquante-cinq ans : l'Eglise de Chine en butte à la persécution violente ne pouvait plus songer à susciter un clergé indigène; la question des « rites chinois » divisait déjà l'opinion européenne; la Curie romaine avait perdu l'élan missionnaire, le sens historique et, par là, la largeur de vues : désormais elle se montrera négative et blâmera systématiquement les tentatives de traductions, sauf pour les langues du Proche-Orient; sa sévérité s'exercera surtout à l'égard de l'Extrême-Orient<sup>44</sup>. Elle n'est d'ailleurs pas la seule en cause, car les Vicaires apostoliques eux-mêmes furent défavorables. C'est ainsi que le missel chinois demeura enfoui dans les bibliothèques jusqu'à nos jours; et c'est en vain que le P. Philippe Couplet, en 1680, envoya à Rome, un rapport, publié depuis par les Bollandistes, dans lequel il s'écriait :

Liceat mihi quaerere an, si Apostolorum principes Petrus et Paulus in Sinam praedicaturi advenisset, non id facturi fuissent quod Romae et Athenis fecerunt, et relicta lingua hebraeo-syriaca, ut ibi usi sunt graeca et latina, ita apud Sinas sinica lingua in sacris non fuerint usuri<sup>45</sup> ?

42. N. KOWALSKY, *op. cit.*, p. 241; C. KOROLEVSKIJ, *op. cit.*, pp. 135-136.

43. *Borgiani cinesi* 352 et 409.

44. N. KOWALSKY, *op. cit.*, pp. 247-250.

45. *Acta sanctorum, Propylaeum maji*, Paralipomena, p. 127. — Sur l'affaire du missel chinois, voir S. CHEN BAO SHIN, *Historia tentaminum missionariorum societatis Jesu pro liturgia sinica in saeculo XVII*, Romae (apud Collegium de Propaganda fide), 1951. — Sur l'ensemble du contexte historique, voir F. BONTINCK, *La lutte autour de la liturgie chinoise aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Louvain, Nauwelaerts, 1962; cf. L. WEI, dans *Revue belge de philosophie et d'histoire* 43, 1965, pp. 585-594.

Nous n'insisterons pas sur les autorisations données par le Siège apostolique à l'époque la plus récente (1886-1920) pour le Monténégro, la Hongrie, la Tchécoslovaquie : il s'agit, chaque fois, de l'usage très limité d'ailleurs, d'une langue orientale dans le rite romain; le voisinage des rites orientaux rendait sans doute la concession plus normale, évitait du moins l'étonnement et le risque qu'on la considérât comme un précédent.

Enfin, les langues de l'Occident, qu'elles soient dérivées du latin ou qu'il s'agisse des langues germaniques, n'ont jamais obtenu dans la liturgie qu'une place très restreinte, et cela parce que dans tous les pays de l'Occident, y compris la Hongrie et la Pologne, jusqu'à l'époque moderne la langue latine était seule officielle : dans le monde germanique, notamment, selon l'expression de Paul Frédéricq, « la langue maternelle est réduite au rôle de Cendrillon, accroupie humblement dans l'âtre de la famille, tandis que le latin trône à l'église, dans les palais des rois et des grands, dans les écoles supérieures, dans toutes les régions suprêmes<sup>46</sup> ». On trouve bien, dans les Rituels d'Espagne, d'Alémanie ou d'Allemagne des formules en langues locales : ce ne sont pas des traductions, mais des textes originaux. En Allemagne s'établît, bien avant la Réforme, l'usage de faire chanter par le peuple, dans sa langue, des chants de l'Ordinaire de la messe; il s'agit de traductions libres ou paraphrases, mais non des textes authentiques, et d'ailleurs la langue latine demeurerait la règle stricte pour le célébrant et ses ministres. Ailleurs, ce sont des cantiques populaires, n'ayant plus aucune attache avec le formulaire liturgique, que l'on insérait dans les moments où l'action sacrée laissait plus de liberté, c'est-à-dire surtout entre l'épître et l'évangile. Ou bien on « farcissait » les chants de l'ordinaire, introduisant entre les versets latins des textes en langue vernaculaire. Enfin, il existe des lectionnaires où l'épître comporte, phrase par phrase, la traduction après le texte latin<sup>47</sup>. Encore une fois, si la place des langues nationales a été si modeste dans la liturgie de l'Occident, c'est que l'on se comportait à l'église comme à la cour des souverains, devant les tribunaux ou dans les écoles : le latin était la langue de la vie publique, de la société polie, de la culture; les langues nationales

46. P. FREDERICQ, *art. cité* (ci-dessus note 26), pp. 740-741.

47. Voir les références que j'ai déjà données dans *La Maison-Dieu* 53, 1958, pp. 42 et suiv.; voir aussi *La Maison-Dieu* 61, 1960, p. 42.



étaient jugées grossières et parfois méprisées comme aujourd'hui les patois. Et lorsque les divers Etats ont successivement, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, admis officiellement les langues modernes, dans l'Eglise de nombreuses causes ont empêché alors une évolution parallèle<sup>48</sup>. Finalement, c'est surtout sur la tradition et l'expérience et de l'Antiquité et de l'Orient que doit s'appuyer aujourd'hui le travail de traduction liturgique suscité à l'échelle du monde entier par le II<sup>e</sup> Concile du Vatican. Il doit profiter en effet des leçons qui se dégagent tant des succès que des échecs du passé, et nous voudrions maintenant en dresser comme un rapide bilan.

### III

#### LEÇONS ACTUELLES DE L'HISTOIRE DES TRADUCTIONS

##### 7. Sur la traduction de la sainte Ecriture.

Nous ne pouvons ici que résumer très brièvement ce qu'ont écrit ailleurs les spécialistes et tout particulièrement Dom Bernard Botte<sup>49</sup>.

1. La traduction de la Bible a toujours été considérée comme la tâche la plus urgente, passant avant toute autre traduction, au point que l'on y pourvoyait provisoirement de façon assez sommaire lorsqu'on ne possédait pas encore de version répondant à toutes les exigences.

2. Cependant, chaque Eglise a ensuite apporté les plus grands soins à faire confectionner les meilleures versions possibles.

48. Voir *La Maison-Dieu* 11, 1947, pp. 50-54; 53, 1958, pp. 45-47.

49. J. COSTE, *La première expérience de traduction biblique*, dans *La Maison-Dieu* 53, 1958, pp. 56-88; B. BOTTE, *Les anciennes versions de la Bible*, *ibid.*, pp. 89-109. Voir aussi le volume collectif *Richesses et déficiences des anciens psautiers latins*, Rome, Abbaye de Saint-Jérôme, 1959 (*Collectanea biblica Latina* 13).

3. Jamais ou presque jamais la liturgie n'a admis des versions établies uniquement sur un parti d'érudition scientifique : ni la version d'Aquila (sauf pour l'Ecclésiaste de la Septante), ni celle de Symmache, ni le psautier de saint Jérôme *juxta hebraicam veritatem*.

4. Les diverses versions adoptées par les Eglises sont d'accord pour conserver dans leur langue originale certains mots qui revêtent un sens biblique spécial ou technique, comme *Amen* (bien que l'on trouve parfois : γένοιτο, *fiat*), *Alleluia*, *Hosanna*, *Sabaoth*, *ecclesia*, *evangelium*, *angelus*, *episcopus*, *presbyter*, *diaconus*... On en compte plus de cent, sans tenir compte de la situation particulière des versions coptes.

5. Les travaux de B. Botte et de C. Mohrmann ont souligné la nécessité de créer, dans le domaine de chaque langue, une langue biblique, qui soit capable de rendre le rythme, les images, les expressions, les sémitismes de l'original. C'est pourquoi les traducteurs n'hésitent pas à enfreindre sciemment les lois de la grammaire et l'art d'écrire traditionnel toutes les fois qu'ils l'estiment utile à l'exactitude biblique : je suppose qu'ils comptaient sur l'usage liturgique pour accoutumer les oreilles des fidèles et leur rendre ces tournures familières<sup>50</sup>.

6. Jamais ou presque jamais les traducteurs ne se sont arrêtés à la seule « *veritas hebraica* », la seule leçon de l'original hébreu. Ils ont accepté les variantes, les « relectures » que la tradition juive a tirées de sa méditation et que le Nouveau Testament a souvent entérinées. On dira peut-être que les traducteurs n'ont pas eu ce propos délibéré, qu'ils l'ont fait simplement parce qu'ils ignoraient l'hébreu et traduisaient sur des traductions, ou bien qu'ils ont reculé devant des changements susceptibles de provoquer le désarroi. Ces raisons ont souvent agi, certes; mais les exégètes actuels attribuent chaque jour une valeur croissante à la tradition postexilienne et aux liens qui relient le Nouveau Testament à l'Ancien : il suffit de nom-

50. B. BOTTE, *Versions latines antérieures à saint Jérôme*, dans *Dictionnaire de la Bible, Supplément*, t. 5, 1957, col. 334-347; B. BOTTE, art. cité, *La Maison-Dieu* 53, 1958, pp. 93-94; C. MOHRMANN, *Die Rolle des Lateins in der Kirche des Westens*, dans *Theologische Revue* 52, 1956, col. 1-18; J. COSTE, art. cité, *La Maison-Dieu* 53, 1958, p. 82.

mer P. Benoît, L. Cerfaux, R. Le Déaut après Strack, Billerbeck et l'équipe de Kittel.

7. Les versions de la Sainte Ecriture, quelque soin qu'y aient apporté leurs auteurs, ont périodiquement besoin d'être révisées, soit pour leur faire serrer de plus près le sens authentique, soit pour les adapter à l'évolution qu'entretiens a subie la langue vivante. Dom Botte relève combien est instable l'équilibre que l'on recherche entre l'exactitude d'une part et la clarté ou l'élégance d'autre part. Les Anciens ont toujours préféré l'exacitute; de toute façon les versions ne sont jamais appréciées que par rapport au texte original qui demeure la base de référence<sup>51</sup>.

8. La responsabilité du traducteur est lourde à l'égard des fidèles : « de lui la formation théologique et spirituelle du chrétien reçoit une empreinte dont ce dernier pourra d'autant moins se défaire qu'il la subit plus inconsciemment », remarque très justement le P. Coste qui conclut : « On ne mettra jamais trop d'effacement personnel, de compétence et de probité à transmettre à ses contemporains la parole même de Dieu<sup>52</sup> »

### 8. La traduction des textes liturgiques non bibliques.

Trois catégories de textes non bibliques sont employées dans la liturgie : la profession de foi, les prières sacerdotales, les chants. Du point de vue de l'histoire de leur traduction, ils ont été traités de façon très différente.

La profession de foi doit être transmise exactement, chaque article ayant été mûrement pesé par les Conciles théologiques à Nicée, Constantinople, Chalcédoine. C'est pourquoi la traduction du symbole a rencontré, dans le passé comme dans le présent de grandes difficultés, en particulier le terme *homoousion*, choisi par le Concile de Nicée comme pierre de touche de l'orthodoxie, au point que les Espagnols par exemple, plutôt que de le mal traduire, ont préféré le maintenir en grec, quitte à y ajouter une explication : « *homoousion patri, hoc est eiusdem cum patre substantiae* » et pourtant, il ne manque pas de variantes dans les versions latines du symbole, et la plus étonnante est l'addi-

51. B. BOTTE, art. cité, *La Maison-Dieu* 53, 1958, p. 105.

52. J. COSTE, art. cité, *ibid.*, p. 88.

tion *Filioque* qui s'est imposée à la longue malgré la résistance de la papauté elle-même<sup>53</sup>.

Les prières sacerdotales et, plus particulièrement les prières consécratoires ou anaphores, ont toujours laissé plus de liberté aux traducteurs. A l'origine, en effet, elles étaient improvisées : les textes écrits les plus anciens, ceux d'Hippolyte, se proposaient comme de simples modèles ou des canevas; ils n'en ont eu d'ailleurs que plus de succès et furent traduits en latin, dans les dialectes coptes, en éthiopien, en syriaque. Au IV<sup>e</sup> siècle et au V<sup>e</sup> siècle, les grands évêques composèrent des anaphores, qui de leurs propres Eglises passèrent ensuite à d'autres après avoir été traduites; certaines, comme celles de saint Basile, existent en plusieurs langues : copte, éthiopien, arménien. L'Egypte et l'Ethiopie rassemblèrent des textes de toute provenance. Or ces textes, une fois traduits, acquièrent une nouvelle vie, subissent des adaptations ou des développements, — la plupart du temps d'ailleurs dommageables à leur unité et à leur valeur pastorale.

Quant aux chants non bibliques, écrits en prose comme les tropaires orientaux, ou en vers comme les hymnes latines, leur cas est très complexe. Les pièces métriques se prêtent difficilement à un chant dans une traduction, surtout lorsque les langues n'ont pas même structure phonétique : de toute façon, il n'y en a guère d'exemple, car ce genre littéraire est plutôt particulier à l'Eglise latine. Certains chants grecs ont été répandus et utilisés dans leur texte original même dans des Eglises où personne ne parlait grec; le plus célèbre est le *Trisagion* : « *Aghios o Theos* ». La plupart du temps, les chants en prose ont été traduits : du grec en arménien ou en latin, du syriaque dans d'autres langues orientales, etc. : nommons surtout le *Gloria in excelsis*, attesté en grec, latin et syriaque estrangelo dès l'époque ancienne. Mais le rythme très libre de ces chants rendait et rend toujours la chose facile; après les traductions en arménien, en russe ou en arabe, ils se plient encore aux langues modernes : roumain, hongrois, anglais. Cependant, après la période des traductions, chaque Eglise, si elle est vivante, suscite des poètes qui composent en leur propre langue des chants nouveaux, d'une valeur et d'une inspiration telles que la liturgie les

53. Sur le symbole, voir les divers articles de B. CAPELLE, mais surtout celui où il synthétise les résultats des précédents : *L'introduction du symbole à la messe*, dans *Mélanges J. de Ghellinck*, t. 2, Louvain, 1951 (*Museum Lessianum*), p. 1003-1027.

canonise : c'est le cas des hymnes de saint Ambroise, de Prudence, de Fortunat, des tropaires éthiopiens. Ces chants ne seront durables que s'ils atteignent un véritable classicisme et, surtout, s'ils demeurent étroitement dans l'esprit et le style de la Bible : ceux qui ont eu ces mérites sont surtout l'œuvre de contemplatifs, de moines; au contraire, toute une immense production médiévale a disparu complètement du répertoire latin. Mais la possession d'une poésie locale ne ferme jamais la liturgie locale sur elle-même : tant qu'elle est vivante, celle-ci emprunte toujours aux autres Eglises ce qu'elles ont de meilleur. Ainsi, c'est à la plus belle époque de l'Antiphonaire romain que se sont introduits dans ce livre des chants grecs. C'est le même sens catholique qui fait désirer la traduction des ouvrages spirituels et théologiques : l'Eglise rehausse l'unité par la variété.

### 9. Le problème des assemblées multilingues.

Une des graves objections que l'on a soulevées contre l'adoption de la langue moderne dans la liturgie, c'est le fait que de nos jours existent de plus en plus des communautés multilingues, soit dans les pays de vieille civilisation, par l'arrivée massive d'immigrants ou de minorités ethniques apatrides, ou même la persistance d'anciens indigènes refoulés, soit, dans les pays neufs, parce que l'unité de culture ne s'est pas faite entre groupes linguistiques variés et parfois innombrables que brasse la ville moderne (Asie, Afrique).

Ce problème est d'une extrême gravité; il ne faudrait pas que, dans l'euphorie de la nouveauté des réformes liturgiques actuelles, on l'oublie et on en néglige la solution. Pour rester ici dans le cadre de l'histoire, disons que ce problème n'est pas nouveau. Il s'est présenté à la conscience des Eglises anciennes, et il a comporté deux solutions possibles.

La plus voyante et la plus facile de ces solutions, c'est la création d'assemblées séparées pour les groupes linguistiques différents : ainsi, avons-nous vu, à Constantinople les Goths eurent une église où ils célébraient la liturgie en leur langue, à la grande joie de saint Jean Chrysostome. Pourtant, cette solution est plus dangereuse. Elle risque d'aboutir à des cloisonnements graves, elle peut même aller

jusqu'au schisme. De toute façon, elle affaiblit gravement la manifestation de l'Eglise du Christ, *qui facit utraque unum*. Elle est la cause du stérile enchevêtrement des Eglises dans toutes les villes d'Orient, et, par là, de l'impuissance de l'Eglise tout court.

La solution la plus conforme à une vraie « épiphanie de l'Eglise », c'est la célébration multilingue de la liturgie, dont l'histoire nous fournit des exemples remarquables. L'un des plus connus, c'est celui de Rome au VII<sup>e</sup> siècle : devant l'afflux des Orientaux, elle introduisit l'usage de la lecture bilingue : prophéties, épîtres et évangiles étaient lus en latin et en grec, usage qui s'est maintenu jusqu'à nos jours à la messe papale. La même chose s'est pratiquée à Constantinople et dans d'autres villes d'Orient<sup>54</sup>. Avec la lecture, l'Antiquité a connu aussi le chant multilingue : c'est ainsi que Jean Chrysostome décrit une procession nocturne réalisée à Constantinople avec chant des psaumes en quatre langues, les gens étant répartis en quatre chœurs : Romains, Syriens, Barbares (= les Goths), Grecs<sup>55</sup>; même façon de faire à Jérusalem pour l'enterrement de sainte Paule, puisque, nous dit saint Jérôme : « *psalmos monachorum diversis linguis examina concrepabant... graeco, latino syroque sermone psalmi in ordine personabant*<sup>56</sup>. A Jérusalem à cette époque-là, nous l'avons déjà remarqué, les pèlerins n'étaient jamais dépaysés, de quelque langue qu'ils fussent, puisque l'on pourvoyait à la traduction orale en syriaque et même en latin<sup>57</sup>. Mais le chant multilingue des moines dont parle saint Jérôme n'est pas un fait sporadique, puisque l'on a en Syrie et Palestine des exemples, aujourd'hui bien connus des historiens, de monastères vraiment internationaux qui réunissaient des frères de plusieurs langues : diverses solutions y étaient pratiquées pour que chacun puisse prier et chanter dans l'idiome qui lui était familier sans que pour autant soit rompue l'unité de la communauté et surtout l'unité de la liturgie<sup>58</sup>.

Puissent ces indications sommaires laisser deviner combien l'usage des traductions est, dans l'Eglise, aussi impor-

54. A. PETRANI, *De bilinguibus lectionibus liturgicis*, dans *Collectanea theologica* (Lwow) 18, 1937, pp. 1-37.

55. *Homélie 2 à Constantinople*, n. 2; PG 63, col. 472; cf. A. WENCER, *Huit catéchèses...*, pp. 60-61.

56. Saint JÉRÔME, *Epist.* 109, n. 29, éd. J. LABOURT, t. 5, Paris, Belles Lettres, 1955 (Coll. Guillaume Budé), pp. 198-199.

57. Ci-dessus, note 9.

58. O. HENDRIKS, *Les premiers monastères internationaux syriens*, dans *Orient syrien* 3, 1958, pp. 165-184; cf. *Orient syrien* 5, 1960, p. 302.

tant que délicat. Certains pourraient croire que d'admettre des langues modernes dans la liturgie soit une solution de facilité. Il n'en est rien. Les Pères du II<sup>e</sup> Concile du Vatican ont bien vu, quand ils l'ont décidé, qu'ils inauguraient une nouvelle étape historique, et que le chemin serait difficile : faire œuvre pastorale, cela coûte toujours quand on la veut authentique. Pour que la révolution liturgique de notre époque produise ses fruits, nous aurons besoin, plus que nos devanciers, d'une profonde familiarité avec la Sainte Ecriture et aussi d'un sens plus grand du mystère de l'Eglise, dont la liturgie doit être la principale et belle manifestation.

AIMÉ-GEORGES MARTIMORT.